

Liste des intervenantes

Bernice Dubois, présidente de la commission Lutte contre les extrémismes religieux de la CLEF

Ana Pak, membre de la commission Lutte contre les extrémismes religieux de la CLEF

Yolène Dilas-rocherieux, maitresse de conférences en sociologie politique à l'université Paris X-Nanterre

Christine Le Daoré, membre des VigilantEs et bloggeuse

Arlette Zilberg, membre des VigilantEs et bloggeuse

Annie Sugier, présidente de la Ligue du Droit International des Femmes

Formation animée par Françoise Morvan, présidente de la CLEF



La Coordination Française
pour le Lobby Européen des Femmes

INTERVENTIONS REGROUPÉES

- Journée de formation 23 septembre 2017 – MDA, 9^{ème}

Comment lutter contre les extrémismes religieux ?

Introduction par Bernice Dubois,

Fondée par la C.L.E.F. en 1993, la Commission de lutte contre les extrémismes religieux a préparé un atelier pour la Conférence de Pékin auquel sont venus plus de 60 participants, femmes et hommes, réussi car très interactif. À Pékin, nous avons aussi organisé une conférence de presse qui a attiré des journalistes de pays très divers.

De retour à Paris, nous avons entrepris une étude des textes fondateurs des religions représentées au sein de la Commission (Bouddhisme, Catholicisme, Islam, Judaïsme, Protestantisme) pour y étudier les inégalités imposées aux femmes dans les domaines de la prière, du mariage, du divorce, de l'adultère. (La Commission comprend aussi, bien sûr, des athées et des agnostiques.) Il nous est apparu clairement que l'unique garantie pour les femmes était bien une société réglée par la laïcité, les mettant à l'abri dans l'éducation, la vie civile (mariage, divorce, garde d'enfants, etc.), la vie professionnelle et la vie sexuelle.

Comme base de construction et de sauvegarde d'une société laïque et égalitaire pour tous, l'éducation était clairement le fondement principal. Nous avons donc organisé un Colloque à l'UNESCO sur le thème : « Education : Religions, Intégrismes ». La soirée d'ouverture réunissait des conférenciers de diverses religions ainsi que du Ministère de l'Education Nationale et d'organisations féministes. Cette soirée a accueilli plus de 200 personnes dont un certain nombre de journalistes. Les participants venaient de pays autour de la Méditerranée et de quelques autres pays européens. Le lendemain, nous y avons animé une Journée séminaire d'une trentaine de personnes d'une dizaine de pays, presque toutes des enseignantes, éducatrices, personnes de l'Education Nationale et représentantes d'associations féministes.

Les conclusions ont été diffusées dans tous les pays représentés, au niveau des ministères concernés, d'associations féministes, d'institutions religieuses. Par la suite nous avons organisé des soirées-débats avec, toujours, un fascicule résumant notre travail préparatoire sur le sujet.

De 1994 à 2010, nous avons représenté la C.L.E.F. à l'ONU en présentant des déclarations verbales et écrites, à la fois à la Commission du Statut des Femmes à New York et à la Commission (devenue Conseil en 2005) des Droits Humains à Genève, toujours sur le thème des extrémismes religieux par rapport aux droits des femmes.

Nous avons fait du lobbying auprès de représentants de l'ONU comme Mary Robinson, Haute Commissaire des Droits Humains, Abdelfattah Amor, Rapporteur spécial sur l'intolérance religieuse, auprès de Ministres français de l'Education Nationale et des Droits des Femmes, de membres de leurs cabinets, de délégués gouvernementaux de divers pays à l'ONU.

Au nom de la C.L.E.F., nous avons été auditionnées par les deux commissions Stasi (laïcité et discriminations).

Pour Pékin + 5, à Genève, nous avons animé un atelier sur les méfaits des extrémismes religieux pour les femmes.

Pour Pékin + 10, nous avons animé le groupe de travail à Genève sur Femmes et fondamentalismes et, avec des femmes de pays extrêmement divers, avons élaboré une déclaration consensuelle et 5 recommandations à l'intention des Etats. Le mot « laïcité » en français n'a posé aucun problème.

Il est notoire qu'en mars 2003, la Commission du Statut des Femmes de l'ONU a suspendu sa séance sur les violences faites aux femmes, en rejetant un paragraphe relatif **au recours à la coutume, tradition ou religion pour justifier des violences.** Ce paragraphe était pourtant inclus dans la Plateforme d'Action de Pékin, Article 124, et ces prétextes légitiment effectivement toutes sortes de violences à l'encontre des femmes : mariages forcés et/ou précoces, enfermement, crimes dits « d'honneur », mutilations génitales féminines, lapidations, et j'en passe. Des Etats catholiques, musulmans, protestants ont préféré abandonner les femmes aux violences plutôt que d'admettre que les religions ou les coutumes servaient de justification.

Toujours à l'ONU en mars 2003 mais à Genève, le rapporteur Spécial de l'ONU sur le racisme, Doudou Diène, dans son rapport présenté a affirmé qu'il était **raciste d'interdire la Burka.** Des associations importantes belges (le MRAX et le Centre pour l'égalité des chances) ont déclaré au même moment qu'une interdiction devait être « **proportionnée** ». « **Il ne faut pas interdire ce qui est marginal, comme par exemple la lapidation** » ont-elles dit.

La France, comme d'autres démocraties dans le monde, ne soutient nullement ses propres lois ni ses propres principes, pourtant élaborés au cours de générations pour réaliser une société plus égalitaire. La France abandonne notamment la laïcité qui fait désormais l'objet d'un véritable bras de fer dans lequel les femmes sont perdantes. Cela constitue pourtant un pilier pour l'égalité réelle entre les individus des deux sexes ; c'est la reconnaissance de l'Autre.

Pour nous il n'y a pas de laïcité « ouverte », « positive » ou « tolérante ». C'est une valeur universelle : elle ne « tolère » pas les différences ; elle les reconnaît. Nous y sommes profondément attachées et devons la soutenir. Il y va de notre liberté.

Nous mesurons bien le recul déjà fortement entamé et promu par des gens de gauche comme de droite. La mixité, dans nos écoles, piscines, hôpitaux et autres lieux publics, n'est déjà plus garantie. Des filles sont manipulées, parfois à juste titre effrayées, car menacées de violences, et ces menaces ne sont pas vaines. Sont affectés entre autres, beaucoup de disciplines scolaires, la vie

sociale entre élèves, des contacts et sorties mixtes, des examens ou thèses jugés par des professeuses femmes.

À la C.L.E.F. des femmes d'origine maghrébine et iranienne nous ont fait part de leurs craintes que le statut d'égalité, la liberté, ces droits pour lesquels beaucoup d'entre elles, ou leurs mères, étaient venues en France, ne soient remis en cause. Beaucoup d'adolescentes témoignent porter le voile comme seul moyen d'échapper au harcèlement des garçons dans les cités. Et nous savons qu'à l'étranger, des dizaines de milliers de femmes ont été assassinées ou mutilées pour leur refus courageux de vêtements dits « religieux ».

Celles qui acceptent de se voiler apprennent trop souvent que cette soumission entraîne d'autres encore, et elles deviennent en fait les victimes d'un véritable **apartheid de sexe**. Celles qui refusent de se voiler sont traitées de putains et sont victimes de violences, de viols, d'assassinats (auxquels n'échappent pas non plus des « voilées »). Celles d'autres religions craignent une contagion et la perte des droits durement acquis par de longues années de lutte.

La neutralité laïque est aussi *préventive*. Elle peut empêcher des conflits entre différentes religions ou positions politiques, entre croyants et athées. C'est l'ouverture et l'espace neutre de dialogue que nous devons rechercher et non l'affichage des différences qui enferment. Pour citer Henri Pena-Ruiz « *La laïcité n'est pas la destruction des croyances, mais la distinction entre ce qui relève de la croyance et ce qui est du domaine de la connaissance* ».

Ni le monde politique ni le monde religieux ne veut réellement les droits égaux des femmes. Dans des démocraties, nous réussissons parfois au prix d'une énergie et d'une persévérance démesurées (et pourtant sans recourir aux violences et aux destructions gratuites que nous voyons si souvent dans d'autres manifestations). Mais nos progrès ne sont jamais des « acquis », ce mot que des éléments mâles de notre société ont toujours à la bouche. Nous savons pertinemment que nos victoires ne seront pas définitives, car trop de mâles n'abandonnent, ne serait-ce qu'une parcelle de leur pouvoir.

Nous sommes néanmoins mieux écoutées qu'autrefois par nombre d'élus et par des pouvoirs publics, mais sans que cela soit forcément suivi d'une mise en œuvre de nos demandes.

Les femmes se battent à l'intérieur des divers partis politiques, à l'intérieur des religions pour arracher un statut d'égalité, dans des associations féministes, diffusent les informations, organisent des formations et font du lobbying. Toutefois moins nous aurons d'illusions sur ce que ces divers « pouvoirs » seront prêts à faire pour nous, mieux nous pourrons réussir, car il ne s'agit surtout pas de croire aux bonnes paroles que certains préféreront, mais de maintenir toujours nos pressions.

Intervention d'Ana Pak,

Ce travail rappelle deux lois importantes sur la laïcité : celle de 1905 et de 2004

La première loi s'appelle la loi de 1905 ou – La Séparation des Eglises et de l'Etat- ou la Laïcité.

La laïcité est un pacte républicain français qui est devenu d'une inspiration universelle.

La laïcité est le fruit d'un combat difficile contre l'Église catholique qui dominait la sphère politique en France. Elle marque une rupture dans les relations entre les Églises et l'État. Ainsi la France est la première Nation qui met « l'Église chez elle et l'État chez lui » comme dit Victor Hugo.

La France a souvent eu les meilleurs lois du monde mais trop souvent les politiques ne les appliquent pas et n'obligent pas les individus ou groupe d'individus de les respecter.

La loi de 1905 permet aux individus de s'émanciper du poids des morales religieuses écrasant la société. Elle est encore plus importante pour l'émancipation des femmes, car ces morales religieuses les visent en particulier.

La laïcité établit l'égalité entre tous les citoyens. Elle les libère des particularismes communautaires. La laïcité n'est ni d'une transcendance ni d'un état de nature ou d'une fatalité, mais de l'émancipation des citoyennes et des citoyens qui fixent les règles de la morale sociale. Ainsi elle est à la base de toute idée de responsabilité.

La loi de 1905 est composée de 44 articles. La définition de la laïcité est donnée par ces deux premiers articles.

Article 1

« La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. »

Article 2

« La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.

Pour répondre à ceux qui disent pour prévenir « l'islam dur » l'État doit former des imams, encore la loi 1905 dans son article 25 nous donne la solution :

Article 25

« Les réunions pour la célébration d'un culte tenues dans les locaux appartenant à une association culturelle ou mis à sa disposition sont publiques. [...] [et elle] restent placées sous la surveillance des autorités dans l'intérêt de l'ordre public. »

L'État donc a le droit et le devoir de surveiller toutes «réunions pour la célébration d'un quelconque culte ». Or aujourd'hui on nous dit que pour surveiller l'islam l'État laïque français devrait former des imams et mollahs...C'est encore une fois de plus aller contre la laïcité si l'État se charge de former des religieux !

Depuis plusieurs décennies la laïcité est mis à mal de plus en plus d'une part par la présence de plus en plus agressive et violente de l'islam en France et d'autre part par la non application des principes de la laïcité par les pouvoirs publics.

Si en 1905 pour libérer la société de domination religieuse les laïcs ont lutté pour libérer l'enseignement de la morale religieuse, les mouvances musulmans pour islamiser la société ont d'abord ciblé l'école. L'offensive musulmane a commencé par le port du voile à l'école publique et laïque.

La première attaque a eu lieu en octobre 1989. Trois élèves arrivent voilées et refusent d'ôter leur foulard en classe.

Si à ce moment les pouvoirs politiques français avaient appliqué la loi 1905 qui ne veut ni religion ni politiques à l'école les choses se seraient arrêtées là.

En suite ces offensives islamiques banalisées par le surnom « l'affaire du voile » se sont multipliées à l'école.

Les conditions de travail des enseignants ont détérioré, et ils n'ont pas eu de soutien face à ces offensives.

Au contraire les médias, les politiques et certains milieux associatifs disaient que « peu importe que ces filles portent le voile, il faut que l'école laïque et publique les accepte. » Pire encore ils ont traité d'"islamophobes" les enseignants résistaient comme il pouvaient face à ces attaques islamique.

Par la suite pour pouvoir implanter le voile à l'école laïque et publique française, puis dans toute la société les mouvances islamiques et leurs alliés se sont attaquées à la notion même de laïcité en demandant sa redéfinition en « laïcité ouverte, positives"...

Face à ces attaques musulmanes la France été obligé à faire une nouvelle loi plus pointue.

La Coördination Française
Finalement en 2003, le président J. Chirac a créé une commission chargée de réfléchir à l'application du principe de laïcité dans la République. Bernard Stasi a présidé cette commission qui **a abouti à la loi de 2004.**

Loi de 2004 sur la « *Signes et tenues ostentatoires religieuses dans les écoles, collèges et lycées publics.* »

Article 1

« Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

Le règlement intérieur rappelle que la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire est précédée d'un dialogue avec l'élève. »

Nous n'aurions pas eu besoin de faire une nouvelle loi si le principe de la loi 1905 avait été appliquée, si la puissance publique avait obligé les musulmans à respecter cette loi.

Mais quitte à faire une loi supplémentaires le législateur aurait dû aller plus loin et étendre la loi de 2004 à tous les lieux à caractère service public comme les crèches, les universités, les hôpitaux et les mairies...

Au contraire, 10 ans après la loi de 2004, en 2014 Najat Vallaud-Belkacem alors ministre de l'Éducation Nationale autorise des mères voilées accompagner des sorties scolaires, ainsi encore une fois les loi de 1905 et de 2004 ont été mis à mal.

Pire la puissance publique finance sa propre concurrence ou ennemis. Depuis plus de 50 ans avec la Loi Debré de 1959 des écoles privées sous contrat d'association avec l'État sont financées avec l'argent public. 97% des établissements privés dont islamique en profitent: l'État sur le budget de l'Éducation Nationale paie leurs enseignants, leur formation, l'ensemble de leurs frais pédagogiques et de fonctionnement.

Et même dans certains cas les municipalités offrent des terrains aux établissements musulmans. Quand on fait des lois, il faut les faire respecter et ne pas les détourner.

En conclusion,

Les adversaires de la laïcité parlent soit de la « laïcité à la française » soit de « spécificité française contre la religion ».

Oui ! La laïcité est française, elle ne peut pas être autre chose. Elle est le fruit des luttes des Français. Aucun autre peuple n'a eu une loi aussi émancipatrice pour l'ensemble des composantes sociales.

Non ! Elle n'est pas contre la religion. Mais elle met la religion à sa place c'est-à-dire en dehors de la vie politique.

Dans les pays les sociétés sous la domination religieuse, comme en Pologne au Maghreb et en Iran les mouvements progressistes et de libres-penseurs luttent pour la laïcité dans leurs sociétés.

En Iran la morale religieuse musulmane fait régner une décadence sociale absolument destructrice. Pour cette même raison, de plus en plus d'iraniens dans des manifestations, des réseaux sociaux des écrits journalistiques, caricatures et livres revendiquent La Laïcité.

Si il y a encore une dizaine d'années, dans ce pays certains lutter pour la sécularisation, aujourd'hui les mouvements progressistes précisent leur revendication « la laïcité » (le mot en français transcrit en persan sans d'autre traduction) et ou « la séparation de la religion et de l'État. » C'est-à-dire la loi de 1905 de la France et rien d'autre.

Quelle autre loi dans le monde est aussi connue, enviée et revendiquée par d'autres peuples que la laïcité ? Aucune à ma connaissance.

La lutte pour la laïcité dans ces sociétés montre que la laïcité par son intelligence est reconnue essentiel pour les peuples qui veulent vivre ensemble libre du joug des religions. C'est par là que la laïcité est devenue une valeur d'inspiration universelle.

Avec la loi 1905, la France a offert à la société humaine des meilleures loi, mais depuis quelques décennies, elle néglige son application.

C'est à nous les femmes, de veiller à ce qu'elle les applique, car pour nous les femmes, la laïcité est la garantie de notre liberté du diktat de religion, de main mise des communautés .

Intervention de Yolène,

Pour poursuivre après ce rappel des lois de 1905 et 2004, j'aimerais m'arrêter sur un fait de plus en plus criant, le déséquilibre qui se renforce aujourd'hui entre les trois points essentiels de la laïcité :

- **la loi**, qui renvoie à règles écrites, qui distingue le permis de l'interdit, et qui concerne tout le monde;
- **la norme**, qui renvoie le plus souvent à des règles non écrites, des codes, des jugements de valeurs considérés comme allant de soi. La norme renvoie à la normalité; elle vise à faire consensus, mais elle est toujours contestable (du moins dans une démocratie) d'où sa propension à se transformer. Lorsque la norme change, elle peut devancer la loi et l'amener à se réformer (en exemple les lois sur la contraception ou l'homosexualité). Mais elle peut aussi régresser (ce qui est le cas aujourd'hui en ce qui concerne la laïcité).
- **les habitus** qui renvoient à des comportements, des modes de vie, des habitudes, portés par des normes, des règles héritées, ceci dans un contexte historique et culturel particulier.

Lorsqu'une grande loi comme celle de 1905 fut votée, il a fallu un certain temps pour que les nouvelles normes soient acceptées et pour que les habitus viennent corroborer la loi. Il a fallu des décennies pour que la majorité des Français adoptent les nouvelles normes (par le biais de l'école républicaine, la propagande politique, la transmission familiale), mais ils ont, en même temps, oublié les détails de la loi. Plus encore, les habitus liés à la norme ont débordé la loi en ramenant la pratique religieuse à l'espace privé et aux lieux de culte. Il faut rappeler que la loi ne dit absolument pas que la religion relève spécifiquement de l'espace privé (d'ailleurs on nous le rappelle aujourd'hui). En fait les Français ont fait de la laïcité une sorte de tradition moderne (même chez les croyants), d'où l'incompréhension face à la montée du religieux, aux signes visibles et aux diverses revendications qui lui sont liées.

Tant que l'équilibre s'est maintenu entre la loi (devenue floue pour une majorité), la norme et les habitus, nul besoin était de rappeler le contenu de la loi, de l'enseigner ou de la réformer (ce qui fut nécessaire en 2004). Mais au moment où la loi fut contestée, au moment où la norme s'est effritée et les habitus transformés au contact de comportements religieux de plus en plus affirmés,

la laïcité (notre modèle de société) a commencé à perdre sa fonction normative, sa dimension traditionnelle et s'est ainsi trouvée en danger.

Rappelons que toute société s'appuie sur des normes dans des domaines très divers et que la religion reste la norme dominante dans nombre de pays (et même se fait loi). Alors comment réagir quand la laïcité (qui est une exception au niveau mondial) est remise en question.

Nous savons que la société n'est pas une boîte dans laquelle les personnes sont jetées en vrac et s'organisent comme elles l'entendent. Le lien social est complexe et pour s'intégrer (ce qui concerne tout le monde, pas seulement ceux qui viennent d'ailleurs), il faut faire siennes certaines règles et valeurs héritées. Or dans certains espaces de notre société (à l'école, dans les quartiers, dans les clubs de sport etc.), les populations ne connaissent rien de la laïcité; elles fonctionnent selon les lois de la religion et, d'une certaine manière, imposent leurs normes et leurs habitus autour d'elles par des moyens divers (tout vide est fait pour être comblé). Or quand la société globale, à travers ses institutions et ses élites, n'impose plus sa norme (dont fait partie la laïcité), ce sont alors les différents groupes, religieux, politiques, voire délinquants, qui imposent la leur, d'où les nombreuses conversions (puisque dans certains quartiers, la seule norme est religieuse).

Un seul exemple, le désarroi de certaines familles non musulmanes qui habitent dans des lieux où la religion est forte, où elle est la règle. Leurs enfants ne veulent plus manger de porc, donnent des leçons de pudeur à leur mère ou à leur sœurs, affirment l'inégalité entre les hommes et les femmes, les filles baissent les yeux devant les garçons et refusent d'aller à la piscine avec ces derniers etc....

Après la banalisation des comportements vestimentaires, alimentaires, culturels, nous sommes désormais confrontés à une demande de réforme, d'assouplissement de la laïcité (positive), voire de rejet.

Malheureusement, ce processus a été ignoré par les politiques (de gauche et de droite) et surtout par une majorité d'intellectuels qui, au nom du multiculturalisme (égalité en droit des cultures) ou du différencialisme ont participé à la déconstruction de la laïcité comme norme pour en garder la neutralité de l'Etat en matière de religion et la liberté de croire avec une forte tendance à la victimisation. Plus encore, ils ont conforté cette tendance par la production de nouvelles théories comme le post-sécularisme.

Depuis peu, le corpus théorique multiculturaliste s'est enrichi d'un nouveau concept, "*l'âge post-séculier*". Pour les théoriciens du post-sécularisme, la religion relève d'un besoin psychique, matériel et spirituel, donc légitime dans ses revendications, et ceci dans tous les domaines de la société, publiques ou privés. Si le post-sécularisme nous vient du creuset évangélique, il a désormais ses adeptes au sein des trois monothéismes. Un exemple, le philosophe et sociologue chrétien **Pierre Manent** avec son dernier essai *Situation de la France*. Prenant acte des attentats de 2015, **Manent** aborde comme un défi l'intégration (plutôt l'inclusion) des populations musulmanes dont il faudrait reconnaître la spécificité qui serait d'être "*gouvernées par les mœurs*", ceci dans une Europe "*de moins en moins gouvernée par les mœurs et de plus en plus par la loi et le droit*". (Donc ce dernier privilégie les mœurs et les normes à la loi) La solution serait pour lui d'accepter leurs revendications : "*Je soutiens donc que notre régime doit céder et accepter franchement leurs*

mœurs" (sauf la polygamie et le voile intégral). Mais ceci exige pour lui de lever un obstacle de taille : la laïcité.

J'aimerais m'arrêter sur la vision de Pierre **Manent** et en montrer l'incohérence : pour lui, les musulmans (un bloc?) sont irrémédiablement figés dans leurs mœurs (lesquelles, divers?), et ils seraient donc incapables de s'insérer dans le modèle républicain laïque, ce qui n'est pas le cas pour nombre d'entre eux (ici différencialisme).

Mais si **Manent** propose de renégocier le pacte laïc, c'est pour mieux redonner vigueur au christianisme (sa religion) dont la fonction serait nécessaire car la seule capable de réintroduire de la morale dans notre société. Mais il oublie que la France est largement déchristianisée et donc que les chrétiens ne feront jamais le poids face à une religion en pleine expansion, plus encore si rien n'est imposé en matière de laïcité.

Pendant 2ans ½, j'ai appartenu au groupe laïcité au sein du Haut conseil à l'intégration. On nous a accusés d'instrumentaliser la laïcité contre l'islam. Mais pendant des décennies, la question ne s'est pas posée, ça allait de soi, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui (d'où l'urgence d'agir).

Si on fait l'état des lieux, on constate :

- d'un côté une réactivation des pratiques religieuses au sein des trois monothéismes, avec un poids plus important de l'islam traditionnel ou politique;
- de l'autre, une ignorance totale en matière de laïcité confondue avec l'athéisme; à une confusion entre société sécularisée et laïque, même chez les étudiants (qui n'ont que le mot liberté et discrimination à la bouche). Aussi tout discours sur la défense de la laïcité tend à être accusé de raciste, toute critique du voile est accusée d'islamophobie. Malheureusement, une majorité d'enseignants, souvent portés par la mauvaise conscience occidentale de l'ancien colonisé pratiquent l'auto-censure ou la victimisation, renforçant ainsi la confusion.

C'est pourquoi il y a urgence de rappeler la loi (revenir à 1905), de la faire respecter, de la compléter et de l'enseigner. Par contre, il faut rejeter l'enseignement du fait religieux, tremplin du prosélytisme, et privilégier l'histoire des religieux en parallèle avec celle des grandes civilisations. Malheureusement, les enseignants du secondaire n'ont pas réagi, il n'y a pas de réponse politique, d'où le rejet de la population musulmane par de plus en plus de Français.

Nous sommes entrés dans une période très dangereuse (l'arrivée d'exilés de pays musulmans n'arrange rien), d'où la nécessité de travailler avec les personnes musulmanes ou de cultures musulmanes pour inverser le processus, ce qui ne sera pas facile sachant que nous allons vers un renforcement de l'orthodoxie religieuse et des pratiques qui lui sont liées (surtout chez les jeunes qui, normalement, sont ceux qui transforment les normes).

Intervention de Christine Le Doaré,

Les VigilantEs : première partie – Théorique

1. **Les extrémismes/intégrismes religieux profitent toujours des périodes troublées pour revenir à la charge.** Même au « pays des Lumières » rien n'est définitivement acquis, les extrêmes tentent de s'imposer par la censure ou par la mobilisation politique (comme dans le cas du mariage pour tous, par exemple).

Mondialisation, crises économiques et conflits en tous genres, ont poussé des populations à se réfugier en orient, dans des organisations (Frères musulmans...) et des régimes politico-religieux islamistes ; alors qu'en occident, les courants religieux réactionnaires ont mobilisé contre le mariage ouvert aux couples de même sexe, et sont toujours vent debout contre l'avortement.

Dans le mouvement féministe et plus généralement les mouvements progressistes, il est ordinaire de lutter contre les catholiques intégristes obsédés par la hiérarchie des genres, par la sexualité des femmes, et par l'homosexualité. Beaucoup de combats féministes ont consisté à s'opposer aux restrictions de liberté imposées aux femmes par des dogmes religieux emprunts de misogynie, et à s'affranchir des rôles traditionnellement impartis aux genres féminin et masculin.

En revanche, lutter contre l'influence de l'islam politique est moins consensuel. Les musulmans bénéficient pour une partie de la gauche, du statut jadis reconnu à la classe ouvrière opprimée. Par voie de conséquence, critiquer ce qui, d'une manière ou d'une autre, relève de l'islam est tabou. Une partie du mouvement antiraciste a substitué à la lutte contre le racisme, la lutte contre l'«islamophobie». Il ne s'agit plus tant de combattre les discriminations et violences à raison de l'origine ou de la couleur de peau, que d'empêcher toute critique d'une religion, même quand elle vise à contrôler et à inférioriser les femmes. Les règles, coutumes et traditions communautaires à caractère religieux qui enferment les femmes sont peu contestées par peur d'être jugé «islamophobe».

2. Le contexte étant posé, comment lutter contre les intégrismes religieux ? Selon moi, il est important de commencer par se mettre d'accord sur ce qu'est et ce que n'est pas le féminisme.

Il n'y a pas un seul féminisme, des clivages sont apparus dès le début, puis dans les années 70 entre des tendances luttes de classe et psychanalyse et politique ; puis apparurent les théories queer post-modernes américaines qui visent à abolir le genre et ce faisant disqualifient les luttes féministes, etc.

- Il devrait être possible de se mettre d'accord sur ce qu'est à minima, le féminisme :
- reconnaître que la moitié de l'humanité en tant que groupe/classe des femmes, est toujours dans une situation d'infériorité/inégalité par rapport au groupe des hommes,
- œuvrer pour une autonomie et maîtrise totale par les femmes, de leur corps (intégrité physique, mentale, sexuelle, sexualité, reproduction...), et de leur vie (éducation, couple, famille, santé, emploi...),
- viser l'égalité réelle en solidarité avec les femmes du monde entier qui subissent toutes, quelle que soit leur origine ou couleur de peau, culture ou religion, des discriminations et violences inhérentes au système patriarcal.

Le féminisme universaliste est un combat universel contre la domination masculine.

- Il devrait être tout aussi facile de se mettre d'accord sur ce que ne peut pas être le féminisme. Il ne suffit pas de se prétendre féministe pour l'être, les impostures hélas ne manquent pas.

Depuis les années 2000 a émergé un « féminisme » relativiste qui a pour caractéristique de réduire des femmes à une identité (régionale, culturelle, religieuse...). Ce féminisme qui consiste à aménager l'oppression est une adaptation aux exigences traditionnelles, communautaires, religieuses.

Il n'est pas apparu spontanément mais concomitamment à l'influence grandissante au sein même des institutions internationales, de pays au régime politique islamique, tel que par exemple l'Arabie Saoudite (qui a rejoint récemment la Commission des Droits de la Femme à l'ONU!). Ces pays financent dans le monde entier, des groupes dits « féministes » qui en réalité, remettent en question des fondamentaux du féminisme.

Ces pays se sont attaqués, à l'ONU notamment, au caractère universel des Droits des femmes, en imposant la nécessité de prendre en compte des spécificités régionales.

Ce relativisme culturel a engendré des « féminismes » identitaires, tel le « féminisme islamique » et ses variantes : « dé-colonial »... (En France : c'est notamment l'association « Femmes dans la mosquée » de Hanane Karimi ...), c'est un « féminisme » communautaire, racialisé et donc par nature essentialiste et différentialiste.

Nous constatons que ces « féminismes » séparent les femmes les unes des autres au profit d'autres luttes que celles contre le patriarcat. Comment pourrait-il en être autrement alors que les traditions et religions ont toujours été l'instrument le plus répressif du système patriarcal.

Renvoyer des femmes à leur religion, leurs traditions, leur communauté, leur culture pour les isoler des autres femmes, retarde notre émancipation collective.

Il n'existe pas plus de « féminisme » islamique que chrétien ou juif, c'est une imposture car il n'y a pas d'aménagement possible de l'oppression : le féminisme ne s'adapte pas aux règles posées par l'opresseur, il les renverse, les dépasse pour l'émancipation de toutes et tous.

3. Une fois le féminisme défini, comment résister à sa récupération et à son dévoiement ? :

- 3.1 Se méfier de certains concepts, comme « islamophobie », « intersectionnalité » ou « inclusif » très prisés par les défenseurs du relativisme culturel. Certes, les oppressions se surajoutent : à l'évidence, être femme, noire, et pauvre par exemple, est autrement plus difficile à vivre que d'être blanc et aisé. Le racisme et la xénophobie, l'antisémitisme, comme le sexisme et l'homophobie/la lesbophobie, tous les préjugés et rejets de l'autre doivent combattus, mais renvoyer des femmes à leur groupe d'origine ne peut constituer une solution. Comment un repli identitaire pourrait-il les/nous affranchir de la domination masculine qui traverse toutes les origines comme toutes les classes sociales ? L'« intersectionnalité » comme les « féminisme décolonial », « féminisme inclusif », le plus souvent noient les revendications des femmes dans

les agendas masculins. Comment pourrait-il en être autrement là aussi : le machisme n'a jamais eu besoin de l'occident ni des colonisateurs pour exister.

- 3.2 Refuser la banalisation du « féminisme » relativiste, islamique ou autre, s'opposer à la « mode pudique », au « Hidjab day » de Sciences Po et aux groupes tels que Lallab (*) par exemple.

L'islam politique veut imposer le voile, la mode dite « pudique » l'aide à y parvenir en dépolitisant son caractère religieux : prétendre que des femmes s'affichent couvertes dans l'espace public pour des raisons esthétiques, comme s'il s'agissait de n'importe quel autre accessoire, est perfide. Le voile est l'étendard de l'islamisme, il affiche visiblement et via les femmes, sa progression, mais s'il est banalisé en étant dépolitisé par la mode, il devient alors facile de le généraliser. En revanche, les féministes universalistes ont plus de mal à le combattre pour ce qu'il est vraiment, même si, paradoxe stupéfiant quand on y songe, de nombreuses musulmanes dans le monde, se battent contre ce même voile.

Le crédo de l'association « féministe islamique » Lallab est de rejeter le « féminisme blanc » pour imposer des spécificités communautaires et religieuses, en particulier l'acceptation du voile islamique. Lallab cautionne et développe en les intégrant, des règles de conduite, des obligations prescrites seulement aux femmes ; se faisant, l'association s'adapte à l'opresseur et devient un porte-parole comme un autre, du système patriarcal. Lallab cautionne un apartheid genré et contribue à pérenniser un système d'oppression, c'est donc une indéniable récupération du féminisme. Pourtant, ce groupe accusé de détourner des subventions publiques en recrutant des services civiques, a été défendu par nombre d'associations féministes aveuglées par une idéologie islamo-gauchiste qui peu à peu a convaincu à l'extrême gauche et plus largement.

- 3.3 Réveiller le mouvement féministe qui se laisse séduire par ces « nouveaux féminismes » promus massivement dans les médias et milieux universitaires. Combien d'émissions de radio et articles de presse ces dernières années sur ce qui nous est vendu comme « nouveau féminisme » ? On ne les compte plus.

4. Dénoncer l'imposture sans complaisance, résister pied à pied à la récupération ne suffit pas, le féminisme universaliste doit aussi construire des alliances :

- Avec les groupes féministes laïques tels que par exemple le groupe « Femmes sans voile d'Aubervilliers » en France et d'autres ailleurs, relayer leurs actions, en organiser en commun.
- Avec les intellectuel.le.s et militant.e.s qui résistent dans le monde arabe, au Maghreb, en Egypte, également en Iran, etc. Relayer leur parole et les soutenir.

- Avec les mouvements laïques qu'il faut éclairer sur la domination masculine ; quelques exceptions mises à part, ils ont souvent tendance à s'afficher féministe uniquement quand il s'agit de contrer les religions.

() Lallab : voir l'article d'Ikhwan infos (les deux fondatrices sont d'anciennes étudiantes de Pascal Boniface ...).*

Intervention d'Arlette Zilberg,

Depuis 3 décennies, nous voyons monter les extrémismes religieux dans le monde et en France. Ces extrémismes se rejoignent sur la place et le rôle des femmes dans la famille, dans la société, avec plus ou moins de réussite, en fonction du degré de démocratie du pays.

Or, combien fut grande notre déception de voir que les sujets qui touchent particulièrement aux droits des femmes, sont négligés par des associations de tradition laïque, et parfois même pire, de voir que ces associations laïques défendent des positions qui nuisent aux droits des femmes. Quant à certaines associations féministes, nous étions atterrées par des dérives liées à des confusions d'idées (cf. l'intervention précédente de Christine Le Doaré) .

C'est pourquoi, les VigilantEs, ont décidé de rappeler les fondamentaux du féminisme, de ce qui participe à faire avancer les droits des femmes, et donc d'intervenir dans les débats publics pour mettre en lumière les avancées, masquées ou pas, des intégrismes religieux, et de dénoncer les faux amis des femmes.

Le mouvement des femmes, et les féministes ne partent pas de zéro. C'est une très longue histoire, en France et partout dans le monde. Car partout dans le monde, de tout temps, les femmes se sont battues, individuellement ou collectivement pour obtenir des droits qui allaient à l'encontre des traditions archaïques, traditions parfois renforcées par des religions qui donnent pour modèle des sociétés assises sur la domination masculine, la hiérarchisation des rôles sociaux plutôt que l'égalité, même s'il n'est pas question d'oublier les différences sexuelles.

Prenons l'exemple de la planification familiale. Si on la considère comme un élément incontournable du développement des sociétés et du bien-être en premier lieu des femmes, nous nous heurtons à cette idée brandie par tous les extrémistes religieux, à ce dogme qu'ils voudraient nous imposer : ne pas intervenir sur la fécondité car la nature crée par un dieu, serait sacrée. La laïcité nous a protégées et nous a permis d'avancer. Pourtant, le droit à la contraception et à l'avortement, est toujours remis en cause. Les plus actifs étant ici les intégristes catholiques (les plus nombreux des intégristes en France). Personnellement, et parce que je vis dans un quartier où la mobilisation était plus facile (20^{ème} arrdt de Paris), j'ai participé pendant 2 ans à la défense du Centre IVG de l'hôpital Tenon. Pendant 2 années, les intégristes catholiques autour de l'association SOS-Tout Petits sont venus régulièrement manifester devant l'hôpital Tenon (75020). Avec croix, accoutrements et bannières dignes du Moyen-Age. Notre mobilisation a payé.

Mais en tant que VigilantEs nous décortiquons aussi ce qui se passe chez les intégristes des autres religions, sur la question de la planification familiale car elle est centrale pour les femmes. Or,

même s'ils sont moins dangereux du fait de leur petit nombre, nous savons que les intégristes juifs ont la même analyse que les autres sur cette question. Par contre, du côté des intégristes musulmans, nous pouvons relever que le discours est : nous on pense comme ça, mais si vous n'êtes pas musulmans, vous faites comme vous voulez. Mais n'imposez pas la planification familiale à « La femme musulmane ». Comme si choisir le nombre de grossesses et d'enfants ne concernait pas toutes les femmes et n'était pas une question de bien être pour toutes les femmes, partout dans le monde. C'est la raison pour laquelle les VigilantEs qui sont actives sur les réseaux sociaux et notamment sur twitter, ont porté la contradiction à Françoise Vergès, qui dans son livre sur « le ventre des femmes africaines », réduit la nécessaire transition démographique à un produit "du capitalisme, du colonialisme et du racisme". Un discours qui a été relayé par Libération, les Inrocks, le Nouvel Observateur. Ils sont où nos vrais amis ?

Ça n'est pas facile, mais ne rien dire quand des médias soi-disant progressistes défendent des thèses si dangereuses pour les femmes, il faut faire front.

Nous avons lancé les VigilantEs le 8 mars 2016.

Nous avons un compte twitter qui nous permet de veiller et d'être très réactives. Nous avons créé notre blog qui nous permet de mettre sur twitter les liens de nos articles, car un tweet de 140 signes, c'est parfois un peu juste pour argumenter.

Autre action des VigilantEs

Le 19/09/2016 nous avons lancé une pétition en ligne qui a recueilli plus de 12 000 signatures en quelques jours et nous avons interpellé le CSA. <http://www.mesopinions.com/petition/autres/csa-rappelez-fr3-france-info-ethique/24982>

CSA : rappelez à FR3/France info l'éthique, le respect des victimes et les droits des femmes !

Le 15 septembre 2016, France Info a diffusé une vidéo intitulée d'abord «Nice, le dialogue impromptu entre une femme en niqab et une touriste en colère sur la promenade des Anglais»(1), puis mise en ligne sur Youtube sous le titre : « *Nice : mots pour maux* »(2).

Cette vidéo montre une femme portant niqab, en train de déposer sur la Promenade des Anglais une gerbe de fleurs à la mémoire des victimes de l'attentat de Nice, puis une discussion entre cette femme et une touriste.

Alertées par les tweets de Françoise Laborde, ancienne présentatrice du JT de France2, et l'article d'Annabel Benhaiem(3) publié sur le Huffington Post, les VigilantEs(4) s'indignent à leur tour.

Après quelques recherches nous apprenons que cette femme, Stéphanie Lecuyer, est une militante pro-niqab avérée, connue dans la presse depuis 2014. De plus, elle était accompagnée d'un homme qui se révèle être Rachid Nekkaz, l'homme qui paie les amendes des femmes en niqab verbalisées en conformité à la loi du 11 octobre 2010.

Or, ni la touriste interviewée, ni les spectateurs ne sont prévenu.e.s de l'identité de ces deux personnes suscitées et qui avaient été sollicitées par la journaliste dans le cadre d'un reportage programmé par France 3 pour le mois d'octobre, sur la loi interdisant le voile intégrale.

Pendant quelques minutes, nous assistons à une discussion au cours de laquelle la dame en niqab tente de faire admettre à une touriste choquée par son accoutrement dans ce discours macabre, qu'il faut respecter le niqab. La chaîne parlera d'abord d'un échange d'abord « musclé » puis de « dialogue apaisé ».

Outre que le procédé journalistique de mise en scène d'une « rencontre fortuite » s'avère être une imposture, cette provocation téléguidée qui vise à faire apparaître sur les lieux d'un massacre, une femme arborant le même uniforme que celui revendiqué par les terroristes islamistes ici et dans le monde, est une insulte aux victimes du terrorisme, aux survivant.es et à leurs proches.

De plus, le discours victimaire de cette femme portant niqab, dans ce lieu de recueillement, est une insulte à toutes les femmes massacrées ou pourchassées dans le monde parce qu'elles refusent cet uniforme-étendard mortifère, symbole de l'infériorité du statut des femmes.

Les VigilantEs (4) et les signataires de la pétition vous demandent d'intervenir au plus vite afin de mettre fin sur les chaînes publiques, à cette pratique journalistique qui relève :

- du bidonnage journalistique et de la **manipulation de l'opinion** plutôt que de l'information,
- d'une **propagande pour la banalisation d'un uniforme mortifère pour les femmes** et contraire à nos valeurs républicaines, plutôt que du débat.

(1) Video sur le site de France Info

(2) Video sur Youtube

(3) Article d'Annabel Benhaïem sur *Huffington Post*

(4) Les VigilantEs

Toutes nos actions sont mises en ligne sur notre blog qui reçoit, des milliers, voire des dizaines de milliers de visites, selon notre compteur. On peut y consulter des articles de fond avec des analyses, 1 fois par mois, des communiqués de presse que l'on envoie aux associations féminines et féministes, et aux journalistes, des appels à mobilisation, et des podcasts d'émissions.

Nous avons aussi participé à l'action autour de la Tour Eiffel pour des JO à Paris 2024, non-sexistes et contre l'apartheid sexuel dans le sport. Nous participerons à la suite de cette action portée par La Ligue du Droit International des Femmes.

Nous avons le projet de travailler sur la question du voilement des fillettes.

Nous travaillons avec des associations et/ou personnalités féministes et laïques.

Notre ADN est féminisme et laïcité, justement parce que nous estimons qu'aujourd'hui, la laïcité qui devrait protéger les droits des femmes, est remise en cause, que les droits des femmes sont souvent négligés par les laïques, voire dévoyés par certaines féministes, et sont combattus par celles et ceux qui induisent la confusion dans les débats.

Notre réseau Les VigilantEs est un dispositif d'alerte, de réflexion et d'actions pour que les droits des femmes ne passent pas dans la ligne pertes et profits de la laïcité. L'affaire du salon musulman de Pontoise où des prédicateurs intégristes s'étaient permis impunément d'en appeler au viol conjugal nous a convaincues de l'urgence de notre intervention.

Blog des VigilantEs: <https://vigilantes2015.wordpress.com/>

Compte Tweeter : @Les_VigilantEs

Intervention d'Annie Sugier,

Agir pour l'universalité du droit des femmes dans le cadre de l'Olympisme.

Pourquoi l'Olympisme ?

Le sport moderne se caractérise par des règles techniques et éthiques uniformes. L'Olympisme porte encore plus haut cette volonté d'éduquer la jeunesse au respect d'une Loi commune. Il se définit comme « une philosophie de vie » soulignant sa « valeur éducative » et affichant « le respect des principes éthiques fondamentaux universels ».

Parmi ces principes : la non-discrimination, y compris de sexe, et la neutralité qui interdit toute expression politique ou religieuse dans le stade.

C'est en se fondant sur le rejet de toute discrimination que les militants de la lutte contre l'apartheid racial ont obtenu l'exclusion de l'Afrique du Sud pendant trente ans. Très tôt, des membres éminents du mouvement sportif avaient dénoncé l'apartheid racial. Le CIO décida d'abord la suspension puis finalement l'exclusion de l'Afrique du Sud de la famille Olympique tant que ne serait pas aboli le système légal imposant l'apartheid. Les Nations-Unies avaient également réagi notamment en adoptant un Convention contre l'apartheid dans le sport.

S'agissant de la règle de neutralité (règle 50), elle a été appliquée de façon implacable dans différentes circonstances (Mexico 1968 :exclusion des athlètes noirs américains qui avaient manifesté leur solidarité avec les Black Panthers, Pékin 2008 : interdiction faite aux athlètes français de porter un badge avec le slogan « pour une monde meilleur »; Londres 2012 : refus de modifier la date des JO qui tombait en plein Ramadan et interdiction du port de signes religieux par les aumôniers des 8 religions).

Dans ces conditions, comment expliquer que le CIO, bafouant ses propos principes et règles, ait accepté les diktats imposés aux femmes par certains pays islamistes : vêtements couvrant la tête et le corps, interdiction de pratiquer des disciplines « non coraniques », refus de la mixité, et même dans le cas de l'Arabie saoudite, présence permanente des « gardiens mâles » ?

On ne peut plus clairement signifier que le « relativisme culturel » ne concerne que les femmes.

Campagne d'action

Partant de ces constats, la Ligue du Droit International des Femmes et la CLEF ont décidé de lancer une campagne de protestation dont l'objectif est d'exiger une application stricte de la Charte Olympique.

Des actions ont été menées lors des JO de Londres et de Rio.

A l'occasion de la candidature de Paris aux JO 2024, une nouvelle campagne a été lancée portant spécifiquement sur l'apartheid sexuel dans le sport et visant deux pays, l'Iran et l'Arabie Saoudite, les seuls au monde interdisant aux femmes l'accès aux stades. Pour les femmes de ces deux pays, les lois imposant l'apartheid ont constitué une violence et une régression par rapport à leur statut antérieur (années 60 pour les Saoudiennes, 1979 pour les Iraniennes)

L'objectif de notre campagne est de nous solidariser avec les femmes qui en Iran et en Arabie Saoudite se battent pour pouvoir pratiquer le sport de leur choix à égalité avec les autres femmes du monde. Ainsi, nous avons fait alliance notamment avec la résistante Iranienne, Darya Safai, qui aux JO de Rio avait déployé une banderole sur laquelle elle avait inscrit : « Laissez les femmes Iraniennes entrer dans leurs stades ».

Nous avons élaboré un argumentaire sous forme de brochure exigeant le boycott sportif des pays imposant l'apartheid sexuel, faisant une analogie avec ce qui s'est passé pour l'Afrique du Sud.

La première série d'actions de communication a été menée au printemps et à l'été de cette année : le 14 avril, dévoilement du slogan de la campagne sous la Tour Eiffel ; le 15 mai, rassemblement devant le siège du Comité National Olympique et Sportif alors que la Commission d'Evaluation du CIO visitait les installations de Paris 2024 ; le 11 juillet, rassemblement à Lausanne alors que les candidatures de Paris et Los Angeles étaient examinées par la Commission Exécutive du CIO.

En outre, des informations ont été envoyées à la nouvelle Assemblée Nationale, au Président de la République et aux Ministres des Sports et des Affaires étrangères.

Cette campagne a valeur pédagogique, car elle doit permettre de faire comprendre en quoi les principes universels rassemblent tandis que le relativisme culturel divise. Il s'agit d'une action phare du LEF. De nouvelles actions sont en préparation.